

**Question orale de Mme El Fassi : Action de solidarité avec le Liban.**

**M. Norré**, s'exprimant au nom de sa collègue, Mme El Fassi, rappelle que le 4 août dernier, Beyrouth, la capitale du Liban, a été touchée par une terrible explosion ayant coûté la vie à 200 personnes et fait des milliers de blessés.

Bien que ce drame se soit déroulé à plus de 4.000 km d'Uccle, de nombreux citoyens en ont été affectés parce qu'ils comptent des amis, des proches, des parents parmi les victimes directes ou indirectes de cet événement et que le Liban est un pays ami de la Belgique.

Suite à cette double explosion, plus de 300.000 personnes se retrouvent sans abri. Les dégâts et les pertes économiques sont estimés à plus de 6 milliards d'euros. La monnaie nationale a perdu 80 % de sa valeur en quelques mois et l'envolée des prix, notamment des biens de première nécessité, frappe de plein fouet les plus vulnérables. Le taux de pauvreté frôle les 50 % de la population.

La Déclaration de politique générale (DPG) de la majorité fait de la solidarité internationale un des enjeux à part entière de la politique communale, notamment par la poursuite d'initiatives et d'actions concrètes dans des réseaux internationaux.

Le groupe socialiste souhaiterait que, dans le cadre de cette politique, la commune contribue à son échelle au relèvement du Liban.

Le Collège envisage-t-il une action en ce domaine et si oui, laquelle ?

**Mme l'Echevine Ledan** confirme l'importance accordée par le Collège à la solidarité internationale dans sa Déclaration de politique générale.

Désormais, l'échevinat de Mme Ledan est chargé de la coordination des différentes actions menées par la commune en ce domaine, quoique le service de l'Action sociale ait encore géré cette année-ci le budget voué à la lutte contre les calamités, en raison de la persistance de certaines anomalies administratives.

Le montant de 2.000 € prévu dans ce cadre a permis dans le passé à la commune de fournir une aide aux pays atteints par des catastrophes.

M. l'Echevin Lambert-Limbosch a proposé de verser ce montant à une association venant en aide au peuple libanais. Il s'agirait en l'occurrence de l'Unicef.

Même s'il peut être jugé purement symbolique en raison de sa modicité, ce subside de 2.000 permettra à la commune d'Uccle d'exprimer sa compassion envers la population de Beyrouth et le peuple libanais en général.

**M. Norré** invite le Collège à faire le point sur la situation dans les prochaines semaines pour déterminer si d'autres initiatives pourraient être lancées en fonction des besoins sur place.